

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil quinze

Le 16 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2015

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PÉNIGAUD

**MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE
– SUTRE**

EXCUSES : MMES COUTEAU – GAILHOUSTET

M BOIREAU

POUVOIRS :

MME COUTEAU a donné pouvoir à M SUTRE

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M. BOIREAU a donné pouvoir à M BARRAL

M. SUTRE a été nommé secrétaire

2015-12-09 D

Objet : Demande de subvention pour la réhabilitation de la fontaine de Nouailles au FEADER au titre des fonds européens

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est prévu des travaux de réhabilitation de la fontaine de Nouailles.

Monsieur le Maire rappelle que le montant des travaux est actuellement estimé à 36 583,69 € HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

- 5 487,55 € du Conseil Départemental (au titre du soutien à l'initiative locale – bâtiments publics) à hauteur de 15 % du montant HT,
- 23 779,40 € du FEADER (au titre des fonds européens) à hauteur de 65 %
- Autofinancement à hauteur de 14 633,48 €.

Monsieur le Maire propose de solliciter le FEADER au titre des fonds européens.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour présenter une demande de subvention au Conseil Départemental au titre de ces travaux d'aménagement.

Fait à Jauldes, le 17 décembre 2015

Le Maire

Eric SAVIN

